

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 19 octobre 2020

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille vingt-----

et le 19 octobre -----  
-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

13/10/2020

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage

13/10/2020

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane,  
DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT  
Sébastien, M. CABANNES Pierre, M. LABEYRIE Nicolas, Mmes PLOQUIN  
Cécile, M. CHARLES Eric, Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY jean-Marc,  
Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE Eric.  
Excusée : Mme CARRERE Amandine.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

**Objet de la Délibération**

Désignation d'un correspondant défense

Vu le courrier du lieutenant-colonel, délégué militaire du département du Gers,  
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un  
« correspondant défense ».

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des  
forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens.

Le correspondant sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans  
la réserve citoyenne ou le recensement.

Suite aux dernières élections, il est demandé au Conseil Municipal de désigner un correspondant défense.

La candidature d'Eric Charles est proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la candidature de M . Eric CHARLES.

M. Eric CHARLES est désigné correspondant défense.

Fait à MONTREAL le 19 octobre 2020.

Le Maire,